

La Grande Guerre de 1914-1918

Soldats et tirailleurs de Nouvelle-Calédonie

Sylvette Boubin-Boyer, docteur en histoire¹

En août 1914, l'Europe entre dans une guerre dont nul n'envisage la durée. Les empires coloniaux sont naturellement impliqués. Malgré l'éloignement, comment la population calédonienne, peu nombreuse et hétérogène, va-t-elle participer à la guerre ? Calédoniens et Kanak partent-ils contraints ou consentants ?

La mobilisation des citoyens français

Le 5 août 1914, la mobilisation générale est décrétée par le gouverneur Repiquet. Nouméa devient le centre de mobilisation du « Groupe du Pacifique pour la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides et les Établissements Français d'Océanie ». La levée des troupes est à l'origine du mythe d'un volontariat qui aurait embrasé tous les Français d'Océanie. En réalité, les citoyens en âge de partir sont mobilisés comme leurs compatriotes de métropole et contraints de partir : sur 1178 Calédoniens inscrits sur les registres de mobilisation, seuls 51 sont volontaires au sens juridique du terme. Néanmoins, dès les premiers jours, l'élan patriotique se manifeste dans les discours des édiles et les sermons des prêtres ou pasteurs ou dans les rassemblements comme celui de 150 jeunes scandant *À Berlin!...* Cet engagement est fondé sur un « patriotisme institutionnel » nourri par l'école publique ou privée. En effet, tout comme en métropole, les programmes prônent le civisme et l'honneur, glorifient la France et sa mission civilisatrice. Les enfants entonnent *Mourir pour la Patrie, C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie...* De leur côté, les anciens combattants et descendants alsaciens, rhénans ou lorrains véhiculent l'esprit de revanche. Pour de nombreuses familles dont les motivations sont variées, la France représente *la Patrie*. Henri Legras, directeur du *Bulletin du Commerce*, était à Sedan. *La Néo-Calédonienne* associe le sportif au combattant prêt à défendre sa patrie. Pour beaucoup, malgré la présence de Calédoniens issus de familles germaniques, les Allemands sont considérés comme des *Barbares* ou des *Huns*.

Les Niaoulis de Nouméa vers Marseille

Le 23 avril 1915, **713 hommes** constituant les premiers renforts envoyés en métropole et appelé "premier contingent" calédonien embarquent sur le *SONTAY* : *Nos soldats sont partis après de splendides manifestations patriotiques... Les cloches de la cathédrale avaient uni leur voix à celles des clairons... Nos niaoulis² sauront se montrer dignes de leurs frères de France dans la défense de la patrie... Que la phalange calédonienne nous revienne aussi complète que possible et couverte de gloire, dans la satisfaction du devoir accompli.*³ L'escale

¹ Sylvette Boubin-Boyer, *De la Première Guerre mondiale en Océanie-Les guerres de tous les Calédoniens*, diffusion Septentrion, Thèse à la carte, Villeneuve-d'Ascq, 2003, 887p. Une autre version de cet exposé est parue dans *Correspondances Océaniques* (avril 2006)

² Les *Niaoulis* sont le surnom donné aux créoles calédoniens. C'est aussi l'arbre, emblème de la Nouvelle-Calédonie. Le ministère de la Guerre distingue trois statuts différents pour les hommes en âge de porter les armes. Les *Français* sont nés en métropole, les *créoles* sont nés en Nouvelle-Calédonie de parents citoyens français, issus de la colonisation libre ou pénale. Les *indigènes* ou *Canaques*, peuple premier de la Nouvelle-Calédonie sont des *sujets* depuis la prise de possession par la France de leur territoire et la mise en place du régime de l'Indigénat. D'autres *sujets* français résident en Nouvelle-Calédonie, venus d'autres colonies françaises.

³ L'Écho de la France Catholique, 30/04/1915.

de Sydney est rapportée par la presse comme un moment fastueux, dénoncé par les soldats comme de la propagande. Surtout, ils s'interrogent : *Sydney est rempli de jeunes gens bien battis faits. Je me demande pourquoi ils sont ici...*⁴ Débarqués le 26 juin 1915 à Marseille, les *créoles* sont dirigés vers des camps d'instruction avant d'être versés, pour le plus grand nombre dans les régiments coloniaux, puis à partir de 1917, au sein du bataillon mixte du Pacifique. Beaucoup de Niaoulis optent pour le front d'Orient supposé moins difficile, où la nature entretient des ressemblances avec le pays. Les *Français* rejoignent les régiments de leur région de naissance.

Les engagés volontaires kanak

Rapidement, la France a besoin de plus en plus de combattants. Le 29 décembre 1915, le gouverneur Repiquet engage le recrutement des tirailleurs kanak⁵. Le pasteur Leenhardt apporte un éclairage sur ces engagements volontaires : *On a dit aux Canaques : vous serez comme les Blancs. Je leur prêche « vous aurez participé à la victoire et vous aurez par là une dignité nouvelle qui vous accrédi­tera auprès de la France »... Mais ils viennent demander des précisions sur ce que promettent les Blancs : « nous serons comme eux ?...eux, ils défendent leurs terres, mais... nos terres sont au Domaine, nous les donnera-t-il ? » Je leur laisse espérer que oui, mais n'allez pas croire que la majorité des Canaques parlent ainsi. La plupart s'engagent pour deux raisons : les uns, par amour pour la France que les Missi défendent et qui leur a donné la lumière (l'Évangile), les autres pour voir la guerre*⁶. Le 4 juin 1916, 4 officiers et 32 sous-officiers encadrent 922 hommes de troupe comprenant 134 Européens, 727 Indigènes, 53 Japonais, 5 ouvriers, 3 condamnés embarquent sur le *GANGE*. Ils sont regroupés au sein du *Bataillon de Tirailleurs du Pacifique* (BTP), qui comprend deux compagnies kanak et deux compagnies tahitiennes⁷. Les tirailleurs canaques sont très encadrés : *Nous faisons toujours la prière tous les soirs, et la Tempérance*⁸, écrit leur *nata*. Ce second contingent débarque à Marseille le 11 août 1916.

Calédoniens et Kanak dans la guerre

En dépit du manque de navires et de difficultés croissantes de recrutement de volontaires, le 3 décembre 1916, un troisième contingent d'environ 900 hommes (912 hommes dont 357 Kanak) part sur le *GANGE*. Le soldat Mayet note alors les réactions de *la foule anxieuse massée contre les barreaux de la grille de la caserne. Épouses, mamans, enfants, se heurtent à la grille, les yeux embués de larmes, le cœur gonflé de tristesse... Il y a des yeux qui voient des choses funèbres pour l'avenir !... Mais chacun de nous est déjà marqué du signe mystérieux du destin qui l'étendra au Champ d'honneur, pour la sauvegarde de la patrie. Après 71 jours de voyage, C'est avec une ineffable joie que nous contemplons la France, terre de nos aïeux pour laquelle nous avons répondu présent ! à l'appel de la Mère Patrie - lorsque sanglante, mais toujours debout dans sa gloire - elle appelait ses enfants à son*

⁴ Archives de Nouvelle-Calédonie (ANC), collection B. Hagen-Kurtovitch, Léo Hagen à Tib Hagen, Sydney, 4/05/1915.

⁵ Le gouverneur arrête, pour les indigènes de Nouvelle-Calédonie, l'application du décret sur le recrutement des tirailleurs sénégalais résultant du décret du 9 octobre 1915 fixant l'engagement volontaire des indigènes des colonies pour la durée de la guerre, complété par arrêté du 6 janvier 1916.

⁶ ANC, Coll. G. Leenhardt, M. Leenhardt à ses parents, Do Néva, 31/01/1916.

⁷ Ferdinand Goyetche, *Le journal d'un combattant calédonien*, in *Bulletin de la Société d'Études Historiques de Nouvelle-Calédonie*, n°31, 1977.

⁸ La tempérance est le serment de l'individu promettant de ne pas boire d'alcool, avec l'aide du *nata* (catéchiste), dans la prière, cité par R.H. Leenhardt, *Acôma NEHRON*, DEFAP, p.56.

secours.⁹ Débarqués à Marseille, les tirailleurs sont dirigés sur la Côte d'Azur ; les *Niaoulis*, s'ils n'encadrent pas les tirailleurs du BMP, des spahis marocains ou des tirailleurs sénégalais, incorporent des régiments coloniaux.

La prise de conscience des *Niaoulis*

Enfin, le 10 novembre 1917, embarque sur l'*EL KANTARA* un dernier détachement de 768 soldats dont 3 officiers et 16 (ou 17) sous-officiers, 396 soldats Européens, 357 tirailleurs et cent Japonais et 5 condamnés. *Les soldats qui forment le 4^e contingent calédonien, Niaoulis, Tirailleurs indigènes, Tahitiens etc. ..., ont quitté la caserne Gally-Passebosc, précédés des clairons sonnans allègrement...Ils s'embarquèrent ensuite, non sans émotion, mais confiants et courageux. Que Dieu les garde et soit avec eux !*¹⁰ Nul n'évoque les huées des soldats en partance contre les « embusqués », car 258 permissionnaires ou mobilisés restent mobilisés sur place. Les condamnés intègrent généralement un bataillon disciplinaire ou un lieu de détention en métropole. Engagés dans la Légion Étrangère au départ de Nouméa, la plupart des Japonais déserte à Marseille pour rejoindre le Japon.

Les motivations des tirailleurs

Après trois campagnes de recrutement parfois excessives, en partie à l'origine de la "guerre kanak" de 1917 sur la Grande Terre, 1078 tirailleurs kanak partent en France. Le pasteur Leenhardt explique cet engagement : *Le Canaque aime la France, par accoutumance, et par une sympathie aussi qui s'éclaire de plus en plus... La métropole est idéalisée, ...à cause, en définitive de l'Évangile, il appelle la France : le pays de la lumière.*¹¹ Ce que confirme le *nata* de Houailou : *Tout le long de la route, j'ai dit à nos gens que nous n'allions pas en pays étranger, que la France nous avait aimés la première.*¹² Il existe chez les alliés traditionnels des Français, la volonté de participer : *Vous irez en unité d'action, vous ne laisserez aucun écart entre vos deux ailes, vous mettrez le feu en poursuivant votre course, frappant, piétinant, là, dans cette vallée remplie du bruit de l'Allemand. J'ai dit.*¹³ Les tirailleurs ont hâte de combattre : *Nous voulons aller à la guerre au plus vite. Un matin de bonne heure, on nous dit « au rassemblement ». Nous mettons notre tenue de guerre. Nous nous réjouissons d'entrer en guerre.*¹⁴

L'évolution du bataillon de la roussette

Surnommé *bataillon canaque* ou *bataillon de la roussette* en 1916, le bataillon est transformé en *bataillon mixte du Pacifique (BMP)* après adjonction d'une compagnie d'artillerie en 1917. Le bataillon du Pacifique ne forme pas d'unité constituée et sont utilisés comme supplétifs, selon les besoins des forces armées. Bataillon "d'étapes", ses hommes sont des ouvriers dans le port de Marseille ou des cantonniers sur les routes du Var. Transformé en bataillon "de marche" destiné à partir au front, à deux reprises, le BMP participe aux offensives du Chemin des Dames en 1917 et 1918 puis à la bataille de la Serre en 1918.

⁹ Coll. Musée de la Ville de Nouméa, Henri Mayet (parti comme volontaire avec le grade de caporal), *Récits de la guerre 1914-18*, manuscrit.

¹⁰ *L'Écho de la France Catholique*, 17/11/1917.

¹¹ ANC, Coll. G. Leenhardt, Maurice Leenhardt à ses parents, janvier 1917.

¹² R.H. Leenhardt, *Acôma NEHRON*, DEFAP, *op.cit.* p.56.

¹³ Maurice Leenhardt, *Discours de Mindia* in *Documents Néo-Calédoniens*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1932, p.312-318.

¹⁴ ANC, Coll. Geneviève Leenhardt, Acôma Nerhon au pasteur Leenhardt, 26/08/1916.

Entre patriotisme, contrainte et résignation

*Je suis content de partir et sûr que je ferai mon devoir jusqu'au bout*¹⁵ écrit Louis Hagen. *Notre France, on l'aime* résume Raoul Letocart. Lettres conservées et mémoires familiales témoignent du profond patriotisme manifesté depuis 1914. Peu de mobilisés usent de moyens d'évitement telles les mutilations volontaires. Même si *beaucoup se sont mariés pour ne pas partir, ou ne pas repartir après une permission*, les départs sont l'occasion de fuir la pauvreté ou le manque de reconnaissance sociale en Nouvelle-Calédonie : *ils ont laissé tomber leur famille pour partir*.¹⁶ Hormis ceux de Paul Virieux et de Frédéric Berneron¹⁷, les actes d'indiscipline conduisant au conseil de guerre sont rares. Cependant, bien des missives manifestent une forme de résignation : *La France nous doit beaucoup, mais elle ne peut rien de plus. Nous le savons et nous ne demandons qu'à la servir, dans la mesure de nos moyens. Les valeurs comme l'abnégation, le dévouement, la tendresse, des dames de la Croix-Rouge rehaussent le prestige de la Mère Patrie, stimulent nos sentiments patriotiques, et nous rendent fiers d'appartenir à l'une des races les plus glorieuses du monde*.¹⁸ L'ancrage de valeurs traditionnelles morales et sociales, telles que l'obéissance, la compassion, la générosité, et surtout le patriotisme, semble indubitablement le ressort permettant aux Calédoniens de supporter la guerre. La dernière lettre de Ferdinand Goyetche, écrite cinq jours avant sa mort à Heurtebise près du Chemin des Dames dans l'Aisne, témoigne de son profond amour filial et d'un ardent patriotisme, reposant, sous le lyrisme encore adolescent, sur la haine de l'Allemagne et sur un idéalisme absolu : *...pour traquer et pour écraser dans son antre cette bête puante que l'on appelle Allemagne. La France a toujours été le flambeau de justice et de liberté... S'ils sont d'acier, nous sommes d'airain... Si je meurs, mes parents chéris, soyez braves. La patrie sauvée est une joie sur les douleurs*.¹⁹ Néanmoins, le patriotisme n'empêche point la lucidité. Aussi, rapidement après leur arrivée en métropole, *Horrible, funeste, maudite guerre* sont les qualificatifs utilisés dans les correspondances. Charles Giraud note ainsi ce changement : *Après ce que j'ai vu je ne conseillerai jamais à qui que ce soit d'être volontaire ; faisons simplement tout notre devoir*.²⁰ Qu'en est-il du consentement abolissant la contrainte du départ ? *Nous travaillons par ordre, autrement c'est pas par bonne volonté que nous le faisons. Nous ne serons pas récompensés. Au contraire quand on pourra nous fiche quatre jours on le fera... Tu te sens bien petit. Tu as de drôles d'idées en tête parfois même des idées révolutionnaires*.²¹

Pour la première fois lors de la Grande Guerre, des Calédoniens de toutes origines partent nombreux de Nouvelle-Calédonie pour défendre la patrie. Lointaine ? utopique ? Les survivants rentrent par *L'EL KANTARA* le 10 mai 1919, suivi en novembre du *KIA ORA*. 383 Kanak et 193 Européens ont achevé leur voyage *au champ d'honneur* dans la Somme, à Verdun, au Chemin des Dames, à Vesles-et-Caumont et en Orient. Beaucoup sont décédés de

¹⁵ ANC, Coll. B.Hagen-Kurtovitch, lettre de Louis Hagen à son frère Nicolas-Tiby, 18/08/1915.

¹⁶ Interview de Monsieur Roger LETOCART et de Madame née DEVILLERS, de Ponérihouen) Vallée de la Néava à Poindimié, mercredi 15 avril 1998 à Païta.

¹⁷ CAOM, Registre Télégrammes *308 Départ*, n°381, 17/12/1917 et *Départ* n°27, 26/01/1918. Frédéric Henri Gabriel Berneron, est né le 26/07/1897 en Nouvelle-Calédonie, Paul Albert Raymond Eugène Virieux est né le 12/11/1894 à Nouméa. Le motif de la condamnation n'est pas précisé. Tous deux sont mutés dans un régiment disciplinaire.

¹⁸ Coll. Musée de la Ville de Nouméa, Henri Mayet, *Récits de guerre 1914-18, op.cit.*, p.101.

¹⁹ Dernière lettre de Ferdinand Goyetche à ses parents, *op.cit.*, *Aux armées, le 11 avril 1917*, p.50-51.

²⁰ Coll. Jacquier, Charles Giraud à Lucien Lefèvre, la Valbonne, 28/09/1915.

²¹ Coll. Roland Quesnel, Ferdinand Goyetche à sa mère, Freemantle, 29/06/1916.

maladies mais tous sont *morts pour la France*. Au centre des commémorations, le monument aux morts de chaque village ou tribu laisse passer un message civique clair : s'il faut recommencer, tous suivront l'exemple de leurs aînés, ce que les Volontaires ont fait deux décennies plus tard, sans ambiguïté entre contrainte et consentement...

Chronologie succincte de la Grande Guerre en Nouvelle-Calédonie

- 26 mai 1903 : Décret plaçant les Établissements Français de l'Océanie (EFO) sous le contrôle du commandant supérieur des troupes de Nouvelle-Calédonie.
- 21 mars 1905 : Conscription obligatoire en Nouvelle-Calédonie, appliquée en 1911.
- 13 août 1912 : Circulaire ministérielle secrète aux gouverneurs prescrivant les mesures à prendre en cas de guerre. Décision ministérielle de déclasser tous les forts et batteries de NC, sauf le Ouen Toro.
- 4 août 1914 : Instructions pour l'organisation de la défense de la colonie.
- 5 août 1914 : Déclaration officielle de la guerre en Nouvelle-Calédonie. Mobilisation des classes 1913 à 1909. Conscription jusqu'à la classe 1917.
- 14 août 1914 : Le gouverneur Repiquet a la responsabilité de prendre les mesures nécessaires recommandées dans toutes les colonies par le ministre des Colonies dans les domaines économique, social et financier : réquisition des navires, fixation des prix, suppression des droits à l'entrée et à la sortie sur les denrées alimentaires de première nécessité et l'accaparement des denrées...
- 26 août 1914 : Organisation d'une milice de volontaires pour défendre la colonie.
- 23 avril 1915 : départ des premiers renforts de Nouméa.
- 3 septembre 1915 : Arrêté fixant la liste des infractions spéciales aux indigènes et abrogeant l'arrêté de 1887. Cet arrêté est plus sévère que celui de 1887. Il donne la définition du terme *indigène*.
- 12 décembre 1915 : Décret fixant les conditions d'engagement pour la durée de la guerre des indigènes d'Indochine, de Madagascar, de la Côte des Somalis, de Nouvelle-Calédonie et des EFO.
- 6 janvier 1916 : début du recrutement des engagés volontaires kanak.
- 4 juin 1916 : Départ de Nouméa du second transport de troupes.
- 3 décembre 1916 : Départ de Nouméa du troisième transport de troupes.
- 6 avril 1917 : Décision ministérielle transformant le bataillon d'étapes des tirailleurs du Pacifique en bataillon de marche rattaché à la 72ème division d'infanterie.
- 25 juillet 1917 : Décret prorogeant pour 5 ans celui de 1907 sur l'indigénat. De 1922 à 1928, il est prorogé d'1 an.
- 10 novembre 1917 : Départ de Nouméa du 4ème et dernier transport de troupes.
- 19 janvier 1918 : Déclaration officielle de la fin de la révolte débutée en avril 1917 mais l'état de siège est toujours en vigueur en février 1918.
- 25 octobre 1919 : Obligation pour chaque commune d'établir un « Livre d'Or » des combattants morts au Champ d'honneur.
- 11 novembre 1924 : En Nouvelle-Calédonie : Première commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. A Nouméa : inauguration du monument à tous les morts de la Grande Guerre originaires de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides.
- 27 juin 1928 : décret prorogeant le régime de l'Indigénat.
- 1930 à 1933 : les Anciens combattants kanak obtiennent le statut et la carte d'Ancien combattant.
- 13/ février 1931 : Arrêté astreignant les indigènes engagés au port d'une plaque d'identité métallique, remplacée par arrêté du 15/02/36 par une carte d'identité avec photo.

- 9 avril 1936 : Arrêtés déléguant les pouvoirs du gouverneur à certains fonctionnaires (en vertu du décret du 29/9/28).
- 23 mars 1938 : Arrêté exemptant les anciens militaires indigènes du paiement de la capitation pendant un temps variable avec le temps accompli et exemptant les anciens tirailleurs des prestations en nature durant un certain délai après leur libération.